



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Mischler, M., Buvelot, J. & Peitrequin, R. (1978). Evaluations de matériel pédagogique : Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée. Expertise de cours de langues. *Bulletin CILA*, 27, 62-69. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.1978.0185>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Monique Mischler, Jacqueline Buvelot, Raymond Peitrequin, 1978

Evaluations de matériel pédagogique

Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée Expertise de cours de langues

Abréviations, sigles

cl.	en couleurs
nbl.	en noir et blanc
C	cassette(s)
L ₁	langue maternelle
L ₂	langue d'étude, langue cible
Bd	bande(s) magnétique(s)

Première expertise

1. Données bibliographiques, d'après l'éditeur:

Auteur: E. Frank Candlin

Titre: New Present Day English

Lieu, éditeur, année de parution: Londres, University of London Press, 1972

Format (en cm): 13,5 x 21

Nombre de pages: 189

Prix: Frs. 6.—

Est-ce une réédition? oui. Année: 1972

Réédition mise à jour? oui (suivie de réimpressions successives avec de menues corrections).

Description détaillée des composantes du cours (livre du maître, de l'élève, recueil(s) d'exercices, index, etc.): La présente expertise ne porte que sur le livre de l'élève, 1ère partie (Student's Book I). Le cours dans son ensemble comporte 4 parties ("stages") avec tout un matériel d'accompagnement (livre du maître; exercices; enregistrements des dialogues et des textes de présentation; enregistrement de drills, avec script; enregistrement d'exercices de prononciation, tests (traditionnels et objectifs) avec clé et correction ("answer sheet"), lectures ("readers").

2. Subdivisions du cours:

2.1. Manuel de l'élève: 189 p.

Illustrations: nbl: 250

Nombre de leçons: 19

2.2. Vocabulaire:

- présenté séparément pour chaque leçon
- présenté en bloc (index)
- sans traduction en L₁

2.3. Remarques complémentaires:

Chaque leçon (ou "unité") comprend un texte de présentation, un dialogue, des questions, quelques exercices. Le vocabulaire de la leçon est donné avec transcription phonétique: il y a quelques fautes et on ne voit pas pourquoi l'auteur donne parfois la forme forte, parfois la forme faible, parfois les deux.

3. Objectif(s) du cours (selon auteur(s)):

Développer les quatre "aptitudes" (four skills), en donnant la priorité à l'oral dans les débuts de l'apprentissage. Enseigner la langue utilisée dans la communication courante (everyday communication).

4. Public visé (selon auteur(s)):

Préciser la classe d'âge, la section (scientifique, commerciale, littéraire, etc.), le niveau d'étude de L₂ (1ère année, 2ème année, etc. de L₂):

non mentionné;

utilisé en Suisse romande à différents âges;

dans le Canton de Vaud: 13—14 ans, toutes sections.

Le cours est prévu pour l'étude autodidacte: non.

Le cours est prévu pour des élèves de n'importe quelle langue maternelle: oui.

5. Temps d'étude prévu:

Selon l'auteur: 1 année; Vaud: 1½—2 ans (3—4 h. hebdomadaires).

6. Utilisation intensive/extensive (selon auteur(s)):

Le cours est conçu pour une utilisation extensive (une année).

7. Langue. Grammaire:

7.1. Description linguistique sous-jacente: (souligner ce qui convient)

- a) non identifiable
- b) traditionnelle, grammaticale (historique et normative)
- c) moderne, descriptive, structurale

- d) *générative*
e) *mélange de b, c, d*
- 7.2. *Niveaux de langue, ou registres:*
- | | <i>Importance relative en pour cent</i> | <i>dans quelles parties (tests, exercices, documents sonores)</i> |
|----------------------------------|---|---|
| <i>Langue écrite:</i> | | |
| a) <i>littéraire</i> | | |
| b) <i>soignée</i> | 50 % | textes de présentation |
| c) <i>courante</i> | | |
| <i>Langue parlé:</i> | | |
| a) <i>soignée</i> | 50 % | dialogues |
| b) <i>courante</i> | | |
| c) <i>familière</i> | | |
| d) <i>dialectalement marquée</i> | | |
| <i>Langue écrite oralisée:</i> | — | |
8. *Sélection et étendue du vocabulaire: sélection des structures gr.*
- 8.1. *Les thèmes abordés concernent: pour 95 % environ: situations familiales, sociales, professionnelles, loisirs.*
- 8.2. *Etendue du vocabulaire actif*
Nombre d'unités (si ces chiffres sont fournis par l'auteur): 750
L'étendue du vocabulaire paraît: trop restreinte.
- 8.3. *Le choix et les priorités des éléments sont fondés sur*
- | | <i>données contrastives</i> | <i>fréquences</i> | <i>utilité(s) immédiate(s)</i> |
|---------------------|-----------------------------|-------------------|--------------------------------|
| <i>phonétiques</i> | — | — | — |
| <i>grammaticaux</i> | — | — | x |
| <i>lexicaux</i> | — | x | — |
9. *Fondements méthodologiques*
- 9.1. *En général traditionnels, conformes à une grammaire systématique, tirés de la langue écrite.*
La méthode a recours à des tableaux de "Sentence Patterns".
- 9.2. *La méthode est: directe, globale, structurale, fait intervenir des dialogues; vise la communication.*
- 9.3. *Il s'agit d'une combinaison méthodologique de 9.1.; 9.2.*
10. *Progression*
Pour le public prévu sous chiffre 4, elle est: trop rapide.

11. Exercices

Exercices de répétition: après chaque leçon.

Les exercices sont monotones, en nombre non approprié aux difficultés d'apprentissage, inintéressants.

Les exercices structuraux (pattern drills) représentent % du total

Les exercices situatifs et faisant appel au contexte: %

Les exercices conversationnels: %

Les exercices écrits: 100 %

Les exercices de traduction en L₁ (versions): %

Les exercices de traduction en L₂ (thèmes): %

12. Critiques de l'ouvrage déjà parues

Rapport d'expérimentation paru dans:

Etude comparative de cours d'anglais en Suisse romande (GICCA)

Auteur: Marianne Thibaud-Jaccard.

13. Jugement d'ensemble

13.1 Les objectifs annoncés sous 3 sont-ils atteints?

La priorité accordée à l'oral n'apparaît pas toujours clairement dans le manuel. En particulier les éléments suprasegmentaux sont négligés. Il est juste de dire qu'ils sont traités dans les exercices de prononciation faisant partie du matériel d'accompagnement.

13.2 Les thèmes abordés conviennent au public visé: le plus souvent.

13.3 Pour le public prévu, le cours est: recommandable en partie.

13.4 Justification(s) de l'appréciation ci-dessus:

L'efficacité du cours paraît sensiblement accrue lorsqu'on utilise les clichés d'accompagnement "BCB Visual Material", préparés par une équipe genevoise, qui font l'objet d'une expertise parallèle à celle-ci.

13.5 Le cours convient bien à l'utilisation prévue par le ou les auteurs (cf. 6): oui

Sinon, précisez en quoi ce n'est pas le cas: La présentation des temps et aspects dans le manuel fait l'objet d'un article dans ce Bulletin même (p. nnn).

Expertise terminée le: 15 avril 1977

Deuxième expertise

1. Données bibliographiques, d'après l'éditeur:

Auteurs: François Bugniet, Eric Christen, Jean-Philippe Bolle

Titre: BCB, Visual Material, Teacher's Book

Lieu, éditeur, année de parution: Genève, D.I.P., 1974

Format (en cm): 21 x 30

Nombre de pages: 249

Prix total (y compris matériel audio-visuel): Frs. 222.—

Description détaillée des composantes du cours (livre du maître et diapositives): il s'agit d'un matériel d'accompagnement au manuel "New Present Day English I", de E. Frank Candlin, qui fait l'objet d'une expertise parallèle à celle-ci, à laquelle nous nous référons ici sous le nom de "Candlin".

2. Subdivision du cours:

2.1. Manuel du maître: 249 p.

Illustrations: nbl: 300

Nombre de leçons: 19

2.2. Vocabulaire:

— présenté séparément pour chaque leçon ("en situation")

— sans traduction en L₁

2.3. Remarques complémentaires:

Le livre du maître "accompagne" les clichés qui sont l'essentiel de ce matériel. A la différence des illustrations du manuel de Candlin, l'image a ici une fonction précise, soigneusement contrôlée, où l'emploi de la couleur sert à préciser les rapports temporels et aspectuels.

3. Objectif(s) du cours (selon auteurs):

La méthode combine les avantages de la méthode directe et de la méthode audio-visuelle. Les objectifs ne sont pas explicités, mais il apparaît clairement que la priorité est donnée à la compréhension et à l'expression *orales* et que la langue enseignée est celle de la communication courante.

4. Public visé (selon auteurs):

Préciser la classe d'âge, la section (scientifique, commerciale, littéraire, etc.), le niveau d'étude de L₂ (1ère année, 2ème année, etc. de L₂): voir expertise "Candlin".

Le cours est prévu pour l'étude autodidacte: non.

Le cours est prévu des élèves de n'importe quelle langue maternelle: oui, d'une langue maternelle déterminée: non.

5. Temps d'étude prévu:

voir expertise "Candlin".

6. Utilisation intensive/extensive (selon auteurs):

Le cours est conçu pour une utilisation extensive: oui.

7. Matériel visuel:

Dias: nombre: 290 dont cl: 290

Contenu:

Situations tirées de "Candlin" dans la proportion de 50 % environ.

Modalités d'utilisation du matériel visuel:

Matériel prévu uniquement pour utilisation en groupe.

Qualité du matériel visuel: dans l'ensemble: bon, clair, efficace.

Voir remarque 2.3.

8. Langue. Grammaire

8.1. Description linguistique sous-jacente:

a) traditionnelle, grammaticale (normative)

b) moderne, descriptive, structurale

c) mélange de a, b.

8.2. Niveaux de langue ou registres:

Importance relative en pour cent	dans quelles parties (tests, exercices, documents sonores)

Langue écrite:

a) littéraire

b) soignée

c) courante

Langue parlée:

a) soignée

env. 50 textes de présentation

b) courante

env. 50 dialogues

c) familière

d) dialectalement marquée

Langue écrite oralisée:

9. Sélection et étendue du vocabulaire: sélection des structures gr.

9.1. Les thèmes abordés: voir expertise "Candlin".

9.2. *Etendue du vocabulaire actif*

Vocabulaire plus étendu que "Candlin".

9.3. *Le choix et les priorités des éléments sont fondés sur*

	<i>données con- trastives</i>	<i>fréquences</i>	<i>utilité(s) immédiate(s)</i>
<i>phonétiques</i>	—	—	—
<i>grammaticaux</i>	—	—	x
<i>lexicaux</i>	—	x	—

10. *Fondements méthodologiques*

10.1. Traditionnels, conformes à une grammaire systématique, tirés de la langue écrite, dans la mesure où elle suit "Candlin".

10.2. *La méthode est:*

*directe, globale, structurale,
fait intervenir des Bd, dialogues; vise la communication,
fait intervenir l'élève directement, dans les situations de commu-
nication et dans le registre L approprié.*

10.3. *Il s'agit en partie d'une méthode audio-linguale sans traduction en L₁.*

10.4. *Il s'agit en partie d'une méthode audio-visuelle.*

10.5. *Il s'agit d'une combinaison méthodologique de 10.1.; 10.2.; 10.3.; 10.4.*

11. *Progression*

Pour le public prévu sous chiffre 4, elle est:
équilibrée, meilleure que dans "Candlin";
l'oral (présentation, exercices dans le code sonore) est prioritaire.

12. *Exercices*

Exercices de répétition: après chaque groupe de leçons.

Les exercices sont de forme variée, en nombre approprié aux difficultés d'apprentissage.

Les exercices structuraux (pattern drills) représentent — %
du total

Les exercices situatifs et faisant appel au contexte: 100 %

Les exercices conversationnels:

Les exercices écrits: — %

Les exercices de traduction en L₁ (versions): — %

Les exercices de traduction en L₂ (thèmes): — %

13. *Jugement d'ensemble*

13.1. *Les objectifs annoncés sous 3. sont-ils atteints?* oui.

13.2. Les thèmes abordés conviennent le plus souvent au public visé.

13.3. Pour le public prévu, le cours est recommandable.

13.4. *Justification(s) de l'appréciation ci-dessus:*

Il s'agit d'un matériel d'accompagnement, mais dont la qualité est souvent supérieure à celle du manuel qu'il accompagne.

13.5. *Le cours convient bien à l'utilisation prévue par le ou les auteurs (cf. 6):* oui.

Le matériel est tributaire du manuel qu'il accompagne. Il le complète souvent avec bonheur, peut dans une certaine mesure se substituer à lui avec profit, en corrige parfois les défauts, mais se ressent ici et là des faiblesses du manuel sur le plan syntaxique (cf. ici-même, p. nnn).

Expertise terminée le: 15 avril 1977

Lieu, date, signature de l'expert: Morges, le 15 avril 1977

Ces deux expertises ont été établies par:

CH 1000 Lausanne
CH 1180 Rolle
CH 1110 Morges

Monique Mischler
Jacqueline Buvelot
Raymond Peitrequin